



Rampes courtes pour faibles dénivelés

La société ALTEC France intervient à chaque fois qu'il faut déplacer du matériel, franchir un dénivelé ou un obstacle. Les rampes de sa large gamme répondent à des besoins particuliers. Elles sont conçues en étroite collaboration avec les professionnels et utilisateurs, pour mieux comprendre et s'adapter aux difficultés, aux obligations et aux contraintes de ces derniers.

Dernière-née de cette collaboration permanente, la rampe dite « pour trottoirs » permet de franchir de faibles dénivelés.

Les rampes pour faibles dénivelés conservent toutes les caractéristiques et qualités des produits de la société ALTEC France. De fabrication industrielle, destinée à un usage intensif, elles supportent des charges jusqu'à 3 000 kg. Leur légèreté permet de les embarquer et d'en disposer aussi souvent que nécessaire. Roulettes, pneumatiques et chenilles caoutchouc peuvent passer sur ces rampes, grâce à l'existence de deux types de surface, l'une perforée par emboutissage, l'autre crénelée et rainurée, toutes deux parfaitement antidérapantes. Les rampes « pour trottoirs » permettent, en se posant simplement sur le bord de l'obstacle, de franchir des dénivelés de 120 à 160 mm.

Car de faibles dénivelés suffisent à immobiliser certains matériels, notamment des matériels d'espace vert, tondeuses, motoculteurs ou petits matériels. En l'absence de rampes, ces matériels risquent d'être endommagés par le franchissement de tels obstacles. Des engins plus lourds, montés sur chenilles, abiment, quant à eux, l'arête du trottoir.

Dernières de la gamme, ces rampes présentent les mêmes garanties que tous les produits de la société ALTEC France. Chaque modèle est doté d'un certificat constructeur et approuvé par les tests TUV GS avec un coefficient de sécurité de 2.1 en limite élastique.